

42-Phytothérapie, aromathérapie : je perfectionne mes pratiques



Durée

2.0 Jour(s)

Date(s) et horaires

Lieu de formation

Constitution de groupe
par secteur

Participation

Ayant-droit VIVEA : 0,00 €

Autre public : 200€/jr €

Caution

200.0€, validant votre
inscription et restituée à l'issue
de la formation (voir conditions
générales)

Responsable de stage

Intervenant(s)

Claudine Fouquet, Vétérinaire
spécialisée médecines alternatives

Contact

Florence Berlier
+33 (0)4 77 91 43 70

Points forts :

Echanges entre éleveurs, acquisition de gestes techniques,
mise en situation.

Objectifs pédagogiques :

S'améliorer, se conforter dans la pratique de nouvelles médecines sur son
élevage.

Gagner en autonomie dans l'utilisation des huiles essentielles.

Analyser globalement la pertinence des soins mis en place sur l'élevage.

Public :

Éleveurs laitiers ou allaitants ayant déjà été formés aux bases des pratiques de la
phytothérapie et aromathérapie, ou éleveurs (Loire et départements limitrophes)
pratiquant déjà les méthodes alternatives sur leur élevage. Les agriculteurs en
agriculture biologique peuvent être particulièrement associés.

Contenu :

- * Evaluer les pratiques et les protocoles de son élevage.
- * Analyse et recherche de préconisation collective avec des éclairages du
vétérinaire.
- * Confectionner et appliquer un emplâtre.
- * Préparer des mélanges d'huiles essentielles.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Apports de l'intervenant, échanges de pratiques.

Études de cas concrets.

Visites d'élevage.

L'observation d'animaux et mise en pratique.

Date limite d'inscription :

Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation.

Pour ses formations, la Chambre d'agriculture reçoit le soutien

